

SÉCURITÉ : FAVORISER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS

Depuis le 5 juillet 2015, un nouveau décret a été ajouté au code de la route : il qualifie de « très gênant » le stationnement plein trottoir des automobiles. Cette infraction est sanctionnée d'une amende de 135 euros. Ce nouvel article du code de la route s'applique également pour un stationnement sur une place réservée pour des personnes handicapées, pour un stationnement sur les passages piétons, sur les voies vertes et pistes cyclables. Cela s'applique toujours à proximité des signaux lumineux de circulation et lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers. Le stationnement très gênant prévoit également l'interdiction de s'arrêter ou de stationner sur une distance de 5 mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation.

Les deux roues (motocyclettes, tricycles et cyclomoteurs) ne sont redevables « que de 35 euros » pour les mêmes infractions au code de la route.

Plus d'informations : ville-champssurmarne.fr et code de la route décret n°2015-808, journal officiel du 4 juillet 2015.

(travaux)

AVENUE PAUL CÉZANNE

La réunion du groupe de travail « **sécurisation des déplacements** » avait préconisé des travaux d'aménagements pour l'avenue Paul Cézanne : **les cheminements piétonniers seront sécurisés et des dispositifs dissuasifs, contre la vitesse seront installés**, sur la chaussée. Les travaux sont prévus pour une durée d'une semaine pendant les vacances d'automne. **Coût : 190 000 €**



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le début du mois de septembre, les poteaux en bois de la route de Malnoue, de l'avenue Blaise Pascal et du Rond-point des Vignes du Bailly ont été remplacés par des « **mâts antivols de câble** » :



les trappes de services sont installées à 2,50 mètres. Sur chaque mât, un **plateau à leds de 41 watts** remplace les traditionnelles lampes de plus de 150 watts. Face à la Maison des Enfants : deux nouvelles lanternes sécurisent la zone de dépose-minute et l'entrée du chemin piétonnier. Rues des Roses, du Pivert, des Pinsons, et sur une partie de la rue Auguste Vallaud, si les mâts ont été conservés, les lanternes, elles, ont été échangées par des leds. Plus de lumière, moins de consommation et un réseau moins sollicité, un choix durable d'économie et de qualité ! **Coût des travaux : 400 000 €. Montant des économies 15 000 €.**

RUE DE LORRAINE

De par sa compétence, la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne réalise des travaux d'assainissement en centre ville jusqu'à fin octobre, rue de Lorraine.

Durant ces travaux, la rue Nast est fermée entre la rue de la Mairie et la rue de Lorraine. La rue de Lorraine reste ouverte aux riverains.



STADE DU BOIS DE L'ÉTANG

L'étanchéité des toits terrasses des vestiaires du Bois de l'étang a été entièrement reprise. Deux semaines de travaux pour un meilleur accueil des sportifs.

Coût : 44 959 €



(actualités)

LE FORUM DE RENTRÉE DES ACTIVITÉS



Le forum a eu lieu samedi 3 septembre...

PLACE AU CLOWN !



Fête de quartier, vendredi 23 septembre 2016 à Paul Langevin

LA JOURNÉE DE LA PAIX



Les enfants ont participé au lâcher de colombes, mercredi 21 septembre.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le samedi 1^{er} octobre s'est tenue la matinée d'accueil des nouveaux campésiens. Une trentaine d'entre eux ont ainsi pu découvrir les différents quartiers et les équipements publics mis à leur disposition, avec notamment un arrêt pour les établissements culturels les plus emblématiques. Une matinée qui s'est achevée en mairie, dans la salle d'honneur où les attendait Mme le Maire, accompagnée des élus et des principaux chefs de service. Une bonne occasion de faire connaissance !



Cérémonie d'accueil pour nos nouveaux habitants.

(enfance & éducation)

ACTION PRÉVENTION

Pour chaque enfant, la maison devrait être le lieu qui rassure.

Pourtant, elle peut aussi être source de dangers : **deux tiers des accidents sont des accidents domestiques.**

Il faut donc les connaître, pour les éviter. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, **Stéphanie,**

«animatrice municipale santé-prévention» du service municipal enfance, va aller à la rencontre des enfants pendant les temps périscolaires.

Elle interviendra auprès de groupes de 12 enfants, en direction de 350 élèves de CP pour une **« action prévention »**.



LA SEMAINE DU GOÛT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

La « **Semaine du goût** » se déroulera cette année du lundi 10 au vendredi 14 octobre, avec pour fil conducteur les saveurs de base : lundi salé, mardi sucré, mercredi amer, jeudi acide et vendredi UMAMI*... Les menus sont élaborés par une diététicienne, et validés en commission restauration.

Chaque mois, également, des menus à thème sont proposés aux enfants. Par exemple, ce mois-ci il y aura le 27 octobre un menu aux couleurs « automnales », et le menu du 31 octobre, **« C'est affreusement bon... »**.



* UMAMI : contraction de « umai » (délicieux) et « mi » (goût), se traduit littéralement par « goût délicieux ».

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 12 octobre 2016 à partir de 19h30, présentation par la SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS des travaux préparatoires de la gare Noisy/Champs-sur-Marne du Grand Paris Express.

Université Paris-Est-Marne-la-Vallée
5, boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne

LA CARTE JEUNESSE

Valable pour l'année scolaire, la « Carte Jeunesse » s'adresse à tous les jeunes campésiens âgés de 11 à 17 ans. Pour 10€, elle donne accès à l'ensemble des structures et services proposés par les services jeunesse et sport et de bénéficier de 4 activités ou sorties gratuites ! Pour chaque sortie, ceux qui fréquentent, habituellement, les structures jeunesse sont prioritaires. Attention : les week-ends, à la neige ou ailleurs, et les séjours en général ne sont pas considérés comme de simples sorties. Pour adhérer au dispositif, il suffit de remplir un dossier et de le déposer au SMJ, en présence des parents ou d'un représentant légal.



LISTES ÉLECTORALES

Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre. Jeunes majeurs, vérifiez que la procédure d'inscription d'office vous a bien pris en compte. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, vous êtes invité à vous rendre, avant le 31 décembre, au service élections en Mairie muni d'une carte d'identité ou un passeport en cours de validité (ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité etc).

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES LOCATAIRES

Pour tout ce qui concerne les problèmes du logement en général (loyer, charges locatives, entretien et travaux, droits des locataires), la C.N.L. (Confédération Nationale du Logement) reprend ses permanences à Champs-sur-Marne, au L.C.R. « Les Deux Parcs », cours des Deux Parcs, chaque vendredi à 14h. **Vous pourrez vous y rendre directement ou prendre rendez-vous au 01 64 02 97 39.**

C'EST BIENTÔT L'HEURE

Dans la nuit de samedi 29 au dimanche 30 octobre 2016, passage à l'heure d'hiver ! Les montres retardent d'une heure : à 3h du matin, il sera 2 h.

LE COMITÉ D'AGGLOMÉRATION « PARIS-VALLÉE DE LA MARNE » A CONFIRMÉ, FIN JUIN, LA RÉALISATION D'UN CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE, DANS LA CITÉ DESCARTES.

La ligne sobre et horizontale du projet contraste avec le foisonnement vertical des arbres du Bois de l'Étang qui borde le centre aquatique. L'équipement aquatique tire sa force de cette opposition complémentaire : l'architecture et le paysage se mettent mutuellement en valeur, par contraste. Le généreux porte-à-faux de l'entrée souligne et signale l'équipement depuis la rue. Encastré dans la pente, le projet profite de la topographie du terrain pour ne faire qu'affleurer la ligne d'horizon et ainsi laisser au paysage de forêt une présence forte dans la composition d'ensemble.

L'ensemble architectural des bassins Descartes est habillé d'un revêtement minéral-pierre. La façade reste légère car perforée de larges ouvertures. Elle donne à l'ensemble l'aspect d'un monolithe poreux qui laisse percevoir depuis l'extérieur la richesse des espaces intérieurs. Comme un musée montrant les œuvres qu'il abrite et non sa propre architecture, le centre aquatique met en scène ses activités. Cadrées par de grandes baies, elles animent l'espace public et invite le visiteur à entrer. Les trois matières intérieures, le bois, l'eau, et la lumière, contrastent avec la sobriété des façades et donnent à l'équipement une image chaleureuse, « bien-être et santé ». Il évoque des Thermes.

La description du projet : en promontoire au-dessus la halle bassin, l'espace bien-être est au calme, isolé des activités aquatiques bruyantes. Les espaces de relaxation profitent d'un décor scénographique, et de lumière zénithale naturelle qui crée une ambiance apaisante et changeante. Polyvalent, le bassin spécifique a été pensé pour accueillir tout type de public : à la fois « balnéothérapie » grâce à son chemin de ronde où le thérapeute aide les patients à faire des exercices, et « bien-être » avec son bassin à débord et sa vue panoramique à 180° lorsque l'on ouvre les stores sur le grand paysage.



JO PARALYMPIQUE DE RIO

Le campésien Alex Adélaïde, licencié à Melun, est un des meilleurs sprinteurs français : médaillé de bronze au relais 4x400 m aux derniers championnats du monde, à Doha en 2015. Aux jeux paralympiques à RIO qui viennent de s'achever, il sera allé jusqu'en demi-finale du 400 m et du relais 4x400.



(actualités)

LES ABEILLES SONT NOS AMIES

La déclaration de ruches permet notamment d'alerter rapidement les apiculteurs en cas de survenue d'une maladie apiaire contagieuse dans leur secteur, afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires à la protection de leurs ruches.

La période de déclaration obligatoire des ruchers a débuté le 1^{er} septembre 2016 pour s'achever le 31 décembre 2016.



AU CHÂTEAU

« L'élégance au XVIII^{ème} siècle » est une exposition de mannequins en costumes d'époque qui met en lumière la mode à l'époque de la Marquise de Pompadour et l'influence de l'exotisme au moment de l'expansion de la Compagnie des Indes. À découvrir au château de Champs-sur-Marne jusqu'au 2 novembre.



Renseignements sur www.chateau-champs-sur-marne.fr

MONUMENT JEU D'ENFANT

Dimanche 23 octobre, pour la 18^{ème} année consécutive, le château de Champs propose des activités destinées aux 5/12 ans. Les enfants seront invités à remonter le temps au travers de divers ateliers : musique, danse, maquillage, peinture, sculpture, contes et théâtre, cuisine, conception de jeux, reproduction de cabinets de curiosité, enquêtes...



Renseignements sur www.chateau-champs-sur-marne.fr

LECTURES

Des histoires, des comptines et des tapis narratifs à partager en famille et avec les bibliothécaires du Ru de Nesles et les professionnels de la petite enfance, les 12, 15 et 19 octobre entre 15h et 18h.

PREMIÈRES PAGES

A chaque enfant son livre ! À l'occasion de l'opération « Premières pages », instaurée cette année en partenariat avec la Communauté d'agglomération, la médiathèque du Ru de Nesles présente l'exposition « C'est qui le petit ? ». Vernissage de l'exposition, le samedi 15 octobre à 11h30. Un classique que le jeu du « Memory » ! Un atelier sera animé par l'illustratrice de l'album « C'est qui le petit ? ». Atelier parents tout-petits à la Médiathèque du Ru de Nesles, à 10h30, samedi 15 octobre.

La médiathèque du Ru de Nesles propose une conférence-écoute « Cabinet de curiosités musicales » sur le thème du paysage, une invitation à un voyage mélodique sans restriction de genre, de pays ou d'époque. Ouverte à tous, aux mélomanes comme aux curieux, à 16h, samedi 15 octobre.

« A TOUT ÂGE : FAIRE SOCIÉTÉ »

Du lundi 3 au vendredi 7 octobre, s'est déroulée la semaine nationale des retraités et personnes âgées : *La semaine bleue*.

A Champs-sur-Marne, une activité par jour a été proposée à nos Seniors.



RENC'ART À BREL

Le « collectif Lou Casa » s'est attaché à un travail de réappropriation et de création en mêlant ses musiques, ses sensibilités, voisines d'un Mano Solo apaisé, à celles de la grande Barbara. Un hommage à contre-courant qui aurait certainement séduit la dame en noir... Lou Casa, le mardi 18 octobre, salle Jacques Brel à 20h30. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements service culturel : 01 64 73 49 00



LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA LE 12 DÉCEMBRE 2016, À 19H30 EN L'HÔTEL DE VILLE.